

60 Cents dans la Piastre

Attendez pour la vente à 60 CENTS dans la Piastre du Stock de M. P. ROCHON, qui doit commencer JEUDI, le 24,

N'oubliez pas, non plus, que dernièrement nous avons acheté à Montreal un

UN STOCK DE BANQUEROUTE A 50 CENTS DANS LA PIASTRE

Chez PIGEON, PIGEON & Cie., à la Boule Noire, Rue Ripeau

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

Chancelante, cherchant à s'appuyer contre la muraille, elle se réfugia dans le coin le plus sombre de sa prison.

A toutes ses terreurs se joignait un profond découragement. Enfermée vivante dans un sépulchre, elle comprenait qu'elle ne devait compter sur aucun secours humain.

Après avoir tant souffert, après avoir vu si souvent ses espérances détruites et subi successivement toutes les épreuves de la vie, elle n'avait même plus la force du désespoir. Mais de nombreux sanglots s'échappèrent de sa poitrine gonflée.

N'ayant plus rien à attendre des hommes, elle essaya de se détacher complètement des choses de la terre; sa pensée s'éleva vers le ciel, appelant Dieu.

—Ma triste destinée doit s'accomplir! soupira-t-elle.

Un trouble de l'épouvante succédait à la sérénité de la résignation.

DEUX BANDITS

Après avoir enfermé Gabriel dans cette chambre, qui ressemblait à un cachot, les deux hommes avaient rejoint Solange dans une pièce du rez-de-chaussée de la maison où elles les attendait.

Cette maison, qui commençait à tomber en ruine, bien qu'elle eût été solidement construite, appartenait pour le moment à un marchand de bric à brac de Paris. Il l'avait recueillie dans un héritage. Il prétendait l'avoir louée à de petits rentiers, l'homme et la femme, mais la vérité est qu'il l'avait mise à la disposition de voleurs dont il était, lui, un des principaux receleurs.

La maison était à une distance de quatre ou cinq cents mètres des fortifications, sur la limite du territoire de Châtillon. Elle servait de dépôt provisoire pour les objets volés dans les communes et les maisons habitées au sud de Paris. Les rôdeurs de nuit s'y donnaient rendez-vous et c'est de là que sortait le mot d'ordre, chaque fois qu'une expédition d'une certaine importance avait été décidée.

Nous n'avons pas besoin de dire que le propriétaire de la maison et les deux hommes, qui avaient eu l'audace de se faire passer pour des agents de police, faisaient partie de cette bande de malfaiteurs, si admirablement organisée, qui agissait sous la direction occulte de Blaireau.

Le premier de ces hommes se nommait Princet. Deux fois déjà il avait été condamné pour vol. Non moins intelligent qu'audacieux, c'était un misérable excessivement dangereux. L'autre s'appelait Cholard, surnommé Chauve-Souris par ses camarades. A peine âgé de vingt-quatre ans, il n'avait eu qu'une condamnation en police correctionnelle à huit jours de

prison pour rixe nocturne sur la voie publique.

—Il faut que je vous remercie tous les deux, leur dit Solange, vous m'avez sauvée d'un terrible danger.

—Hé, fit Princet, vous n'étiez pas à votre aise tout de même.

—Un moment, je me suis vue perdue.

—Et d'autres avec vous.

—Non, moi seule, car on ne m'aurait pas arraché une parole.

—J'étais vraiment dans une vilaine situation. Fuir me paraissait impossible; d'ailleurs, la femme m'aurait poursuivie, ameutant le monde sur mon passage. Les gens qui étaient là paraissaient décidés à nous mener chez le commissaire de police; j'avoue que je commençais à avoir grand-peur lorsque, heureusement vous êtes arrivés.

—Tout en m'approchant, je vous ai reconnue, madame Solange, et je me suis dit aussitôt:

—"Il faut savoir ce qui se passe; attention et ouvre l'œil." J'ai interrogé les badauds, et quand j'ai su de quoi il s'agissait, j'ai tout de suite imaginé la bonne farce qui nous a si bien réussis. Je n'ai rien trouvé de mieux pour vous tirer d'affaire. Par bonheur, Cholard était avec moi; il a su trouver un faicre, ce qui était absolument nécessaire.

Ah! ah! ajouta-t-il en riant, le tour a-t-il été assez crânement joué? Je vous assure que tous ceux qui étaient là n'y ont vu que du feu.

—Vous avez été très-adroits et vous avez fait preuve d'une grande présence d'esprit.

—Dans des cas comme celui-là il n'y a que la hardiesse qui sauve.

—Quand je verrai le maître, prochainement, je ne manquerai pas de lui parler du service que vous m'avez rendu, et je lui demanderai pour vous deux une bonne gratification.

—Elle sera acceptée avec reconnaissance.

—C'est moi qui vous suis reconnaissante, répliqua Solange en souriant.

—Dites donc, reprit Princet, c'est qu'elle n'est pas folle du tout la femme pâle.

—Malheureusement.

—On lui a donc volé son enfant?

—Oui. Vous n'attendez point que je vous conte la chose, n'est-ce pas? C'est un secret du grand maître. Du reste, l'aventure date de longtemps. Je n'en avais plus entendu parler et moi-même je n'y pensais plus, lorsque ce matin, un hasard mandit m'a mise en présence de la femme que vous venez d'enfermer là-haut. Je ne l'ai pas d'abord reconnue, je n'ai pu l'éviter. Et puis j'étais oin de songer à elle. Je la croyais morte ou folle, enfermée pour toute sa vie dans un hospice d'aliénés. Et elle est bien vivante, et elle n'est pas folle!

Quand elle s'est jeté sur moi, me réclamant son enfant, j'ai cru véritablement que c'était un fantôme, un spectre qui sortait du cimetière. Heureusement, je n'ai pas perdu mon sang-froid. Vivante, vivante! Si seulement elle était folle, elle ne serait pas à craindre. Je ne

vous le cache pas, je vais être maintenant dans une inquiétude continuelle.

—Pourquoi?

—Elle s'est trouvée ce matin sur mon chemin, elle peut me rencontrer encore.

Princet eut un sourire singulier.

—Actuellement elle est en lieu sûr, dit-il.

—Vous ne pouvez pas la garder éternellement.

—C'est certain.

—Eh bien, je ne pourrai plus sortir sans avoir peur de la rencontrer cette furie, de voir ce fantôme se dresser devant moi.

—La femme pâle me fait l'effet d'être fort compréhensive pour nous tous, dit Cholard.

—Elle est à craindre dit Solange.

Le front plissé et les yeux farouches, Princet paraissait réfléchir.

—Au fait, reprit Cholard qu'est-ce que nous allons en faire?

Après un moment de silence, Princet releva brusquement la tête.

—Dans la voiture, dit-il d'une voix creuse, eie m'a demandé si je connaissais un agent de police du nom de Morlot.

(A suivre.)

AVIS

Les avis de naissances, décès, et mariages doivent être invariablement payés d'avance. Qu'on ne l'oublie pas. Il nous est impossible d'ouvrir des comptes pour des montants aussi minimes.

Est-elle morte?

"Non!"
"Elle a languie et souffert, languissant durant plusieurs années."
"Les médecins ne lui donnant aucun soulagement."
"Et en dernier lieu, elle a été guérie par les Amers de houblon dont les journaux parlent tant!"
"Vraiment!"
"Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à cette médecine!"

Les souffrances d'une fille

"Depuis onze ans notre fille est clouée sur un lit de souffrances."
"Par une complication de maladies des reins, du foie, du rhumatisme et la débilité nerveuse."
"Soumise aux soins des meilleurs médecins."
"Qui ont donné des noms divers à ses maladies."
"Mais de soulagement aucun."
"Et aujourd'hui notre fille est rendue à la santé par un remède aussi simple que les Amers de houblon que nous avons repoussés pendant des années avant de s'en servir."
LES PARENTS.

Le père va mieux.

"Ma fille dit:
"Quel changement pour le mien mon père a subi depuis qu'il fait usage des Amers de houblon!"
"Il est en santé aujourd'hui bien qu'on ait dit sa maladie incurable!"
"Et nous en sommes d'autant plus heureux qu'il a fait usage de vos Amers!" UNE DAME DE L'UTICA, N.-Y.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église tels que:

- VASES,
- CALICES,
- PATENES,
- CIBOIRES,
- CRUCIFIX,
- OSTENSIOIRS,
- BURETTES,
- ENCENSOIRS,
- CHANDILLIERS,

Et autres ornements d'autels.
Calices et Ciboirs à rés au vermillon, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa
J. F. GARROW,
170, RUE SPARKS
Ottawa, 29 janvier 1883.

CHAS DESJARDINS

No. 7 RUE ELGIN,
OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE
sur la VIE et contre le FEU,
Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES:
La Citizens, DE MONTRÉAL.
La Northern, Co. ANGLAISE,
La Caledonian,
La Phoenix,

Capital et Revenu
au total de
\$10,000,000

ASSURANCES SOLICITEES,
AGENT FINANCIER de
PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies
incorporées, achetées et vendues pour
argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers,
Corporations Municipales et Scolaires, Fabriques et Eglises à des conditions très
avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties de première
classe.
LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins,
Block de l'hôtel Russell, rue
Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur
enregistrés.
1er décé. lan

GRAND Etalage de Modes

CHEZ
WOODCOCK

PLUS DE
500 CHAPEAUX

de femmes, garnis et non garnis

CHEZ
WOODCOCK

Offerts au détail à meilleur
marché que les prix
du gros.

Pas une seule dame dans Ottawa ne devrait
acheter un chapeau avant d'aller
faire une visite au magasin populaire de

M. WOODCOCK,
39 rue Sparks

1er avril 1884 lan

M. A. DONALDSON

vient d'ouvrir, à Ottawa, 126 rue Cathcart,
une fabrique de

Farine préparée de première qualité

Cette célèbre farine préparée est un article
sans rival pour donner un pain des plus
nourissants et des plus sains.
Les ménagères feront une économie de
20 pour cent en s'en servant pour leurs
pâtisseries, parce qu'il faut moins de beurre
et d'œufs.

Demandez la à votre épicer.
Ottawa, 31 mars 1884 3m

PAUL T. O. DUMAIS,
Arpenteur de la Province et de la
Province de Québec.

Explorations et arpentages faits à la
demande des propriétaires de terres, de
fermes et de terrains miniers, ainsi que
plans et journal d'arpentage (Field Books).
Bureau: 28 rue de l'Eglise, Ottawa.

GALLIEN-PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

sont, pour la Publicité, les Correspondants de tous les journaux.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre
connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, de tous les prix les plus
récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous
les paquebots.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui leur seront adressées
pour des habitants de Canada voyageant en Europe, et les remettra
ou les fera remettre aux destinataires suivant les instructions qu'ils leur enverront.
La dite maison étant aussi maison de commission, est à même de faire, dans
des conditions avantageuses, les ordres de banque, ainsi que les paiements
et tous articles relatifs au commerce de banque internationale. Elle est aussi
Spécialité pharmaceutique. Vente de machines à écrire et d'imprimés
Chocolat Machines de tous genres, Machines à écrire, Machines à
Dessiner de toutes sortes, Machines à coudre, etc., etc.

Une liste sera donnée qui sera complétée par les correspondants de la maison de banque internationale.

La maison Gallien & Prince fournira de suite toutes les explications ou renseignements
aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

LE SEUL VIN
à l'Extrait
de FOIE de MORUE
dont l'emploi
donne les mêmes résultats
que celui de
l'HUILE de FOIE de MORUE
le Vin à l'Extrait
de Foie de Morue
DE
CHEVRIER

LA VELOUTINE
POUDRE DE BIÈRE
Spéciale, préparée au Bismuth
par conséquent, son action est
sainctaire à la peau.
Elle est adhérente et abso-
lument inévitable, aussi com-
munique-t-elle à la peau une beauté
et un aspect velouté naturels.
Vente de la Boîte avec la Houpe: 50 c.
Ches CH. FAY
PARIS, 9, rue de la Paix, 9, PARIS
Dépôt chez tous les
Pharmaciens, Droguistes, Parfumeurs.

EXIGER LA SIGNATURE CHEVRIER
Dépôt à Québec: D'ED. MORIN & Co.,
Pharmacie-Chimie, 114, rue Saint-Joseph.
M. C. O. DACIER a ces médecines en dépôt à sa pharmacie, 517 rue Sussex

EXPOSITION DE PARIS 1878
HORS CONCOURS
Gauthier
ASTHME
Par la POUDEUR de
D'Cléry
Dépositaires à Québec: D'ED. MORIN & Co.,
Pharmacie-Chimie, 114, rue Saint-Joseph.

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées
au soussigné, et portant la suscription
"Soumission pour Approvisionnement des
Sauvages" seront reçues à ce bureau jus-
qu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, pour
la livraison des approvisionnements ordi-
naires des Sauvages, tous droits payés, au
Manitoba et dans les Territoires du Nord-
Ouest. Ces approvisionnements consistent
en farine, lard séché, épicerie, munitions
fiocelle, bouff, vaches, taureaux, instru-
ments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de sou-
mission et les détails relatifs à ces appro-
visionnements en s'adressant au soussigné,
ou au Commissaire des Affaires des Sau-
vages à Régina, ou au Bureau des Sau-
vages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour
chaque catégorie d'effets séparément, ou
pour tous les effets mentionnés dans la
liste.

Chaque soumission devra être accompa-
gnée d'un chèque accepté par une banque
canadienne pour au moins cinq pour cent
du montant des soumissions pour le Mani-
toba, et dix pour cent du montant des sou-
missions pour les Territoires du Nord-Ouest,
lequel chèque sera confisqué si le soumis-
sionnaire refuse de signer le contrat sur
demande de ce fait, ou s'il n'accomplit
le service entrepris. Le chèque sera
remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire
la somme totale de la valeur en argent des
effets qu'ils offrent de fournir, et de l'at-
tacher à leurs soumissions, car sans cela elles
ne recevront aucune considération.

La soumission pour le bœuf doit former
une soumission distincte; s'il y est mention-
né aucun autre article elle ne sera pas re-
çue.

Le département ne s'oblige pas d'accepter
la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cet-
te annonce sans un ordre spécial de ce Dé-
partement, par l'entremise de l'imprimeur
de la Reine.]
L. YANKOUGHNET,
Sous-surintendant Général des
Affaires des Sauvages.
Dept. des Affaires des Sauvages.
Ottawa, 19 mars, 1884.

Avis de Deménagement

A partir du 1er Mai prochain, M. J. S.
SENECAL, entrepreneur de pompes, es fume-
ries, transportera son établissement des
nos. 261 et 263 rue Da-hous-ri
Coin des rues Bathurst et York,
et continuera à exécuter toute commande
que le public voudra bien lui confier.

JOSEPH SENECAL,
Entrepreneur.
1883.

Pilules de Noix Longues Composées

De MCGALE
Reconnues
Pour la guéri-
son certaine de
toutes les affec-
tions bilieuses,
torpeur du foie,
maux de tête,
maux de gorge,
étourdissement
et de toutes les
maux causés par le mauvais fonctionne-
ment de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées
comme étant un des plus sûrs et des plus
efficaces remèdes contre les maladies plus
haut mentionnées. Elles ne contiennent
pas de mercure ni aucune de ses prépara-
tions. Tout en étant un puissant purgatif,
pouvant être administré dans n'importe
quel cas, elles ne contiennent aucune de
ces substances délétères qui pourraient
rendre préjudiciables à la santé des enfants
ou des personnes âgées. Les PILULES de
Noix Longues Composées, de MCGALE, sont
préparées avec soin, avec un extrait con-
centré, tiré de la noix longue et combiné
avec d'autres principes végétaux, de ma-
nière à les placer au premier rang par-
mi toutes les pilules stomachiques jusqu'à pré-
sent offertes au public.

B. E. MCGALE, Chimiste,
Montreal

Sirop des Enfants du Dr Godere

Co sirop est prépa-
ré avec l'appro-
bation des profes-
seurs de l'École de Mé-
decine de Chica-
go, de l'Université
de Montréal,
de l'Université
de Collège Viesse
et de l'Université
de Québec.

de famille pour consommer le sirop de leurs
enfants; il peut être donné avec le plus
grande confiance aux enfants, ainsi que les
enfants souffrants. Les cas de dysenterie,
diarrhée, vomissements, insomnie, toux,
fièvre, constipation, etc., etc., sont soulagés
par le sirop de Dr Godere.

En vente par tout le Canada et les Etats
Unis.

PREPARE PAR
Seul propriétaire
B. E. MCGALE, Chimiste,
Montreal.

1883.

DE 54 ANS

LIXIR

Balsamique

DOWN

de CINQUANTE

été reconnu comme le

le plus

Toux, la Coque-

les maladies

communs.

RIX

.00 la Bouteille.

et par

D. DACIER, Ottawa.

lan

ISSIONS

cachetées, portant la

signatures et Eclairage pour

et adressées à l'Hono-

Conseil Privé, Ottawa,

à midi de Jeudi, le 24

primées de soumission,

renseignements voulus

et les qualités requises,

le soussigné, et aux vi-
de

les soumissions qui se-
routales imprimées.

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne

de soumission, le-
confisqué si la personne